



CONSERVATION ET GESTION INTÉGRÉE DE DEUX ESPÈCES DE CHIROPTÈRES EN RÉGION MÉDITERRANÉENNE FRANÇAISE

Le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées

Janvier 2010 - Juin 2014



Plan de Conservation après-Life



Projet européen Life+ Chiro Med
N° LIFE08NAT/F/000473





LIFE08NAT/F/000473

PLAN DE CONSERVATION APRES-LIFE

Programme LIFE+ Chiro Med

Janvier 2010 - Juin 2014

Project location :	France
Project start date:	01/01/2010
Project end date:	31/03/2014
Total budget :	2 320 060 €
EC contribution :	1 160 030 € (50%)
(%) of eligible costs :	100%

Name Beneficiary :	Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue (PNRC)
Contact person :	Mr Gaël HEMERY et Mr Stéphan ARNASSANT
Postal address :	Mas du Pont de Rousty 13200 Arles, France
Telephone :	+33 (0)4 90 97 10 40
Fax :	+33 (0)4 90 97 12 07
E-mail :	espaces.naturels@parc-camargue.fr natura@parc-camargue.fr
Project Website :	www.lifechiromed.fr

Ce plan de conservation après-Life a été réalisé par le parc naturel régional de Camargue en collaboration avec tous les partenaires bénéficiaires du programme. Il expose la manière dont certaines actions du programme seront poursuivies et/ou développées après le programme.

Il s'agit de définir une stratégie pour la conservation et la gestion intégrée de deux espèces de chauves-souris (*le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées*) en région méditerranéenne française sur le long terme, en pérennisant les actions initiées dans le cadre du programme européen Life+ Chiro Med.

SOMMAIRE



Liste des abréviations et des mots clés	4
Résumé	5
Résultats et avancées du programme Life+ Chiro Med	6
Les objectifs de l'après-Life	13
L'après-Life par gîte et site hors Natura 2000	29
Conclusion	31

*« Les soupçons dans les pensées sont
comme les chauves-souris parmi les oiseaux. »*

Francis BACON

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES MOTS CLES

AMV :	Amis des Marais du Vigueirat
BRGM :	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Cdl :	Conservatoire du littoral
CEFE :	Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive
CEMAGREF :	Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
CETE :	Centre d'Étude Technique de l'Équipement Méditerranée
CG 13 :	Conseil général des Bouches-du-Rhône
CG 30 :	Conseil Général du Gard
CMN :	Centre des Monuments Nationaux
CNPN :	Conseil National de la Protection de la Nature
CNRS :	Centre National de Recherche Scientifique
COFIL :	Comité de Pilotage
CR LR :	Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
CR PACA :	Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
DDTM :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DIRMED :	Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée
DIT :	Direction des Infrastructures et des Transports
DOCOB :	Document d'objectifs
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement
ENS :	Espace Naturel Sensible
GCLR :	Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon
GCP :	Groupe Chiroptères de Provence
GFA :	Groupement Foncier Agricole
GMB :	Groupe Mammalogique Breton
HOBO :	Enregistreur miniature autonome
IMBE :	Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale
IMEP :	Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie
INRA :	Institut National de la Recherche Agronomique
LR :	Languedoc-Roussillon
MAEt :	Mesures Agro-environnementales territorialisées
MEDDTL :	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
MNHN :	Muséum National d'Histoire Naturelle
ONCFS :	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PACA :	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PIAO :	Photo-interprétation Assistée par Ordinateur
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PNRC :	Parc naturel régional de Camargue
RFF :	Réseau Ferré de France
RN :	Route Nationale
SETRA :	Service d'Étude sur le Transport, les Routes et leurs Aménagements
SIC :	Site d'Intérêt Communautaire
SICAS :	Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales
SMCG :	Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
SMGG :	Syndicat Mixte pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur des Gorges du Gardon
SNB :	Stratégie Nationale pour la Biodiversité
SYMADREM :	Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer
TB :	Thermoboutons
ZSC :	Zone Spéciale de Conservation

Résumé

Le programme LIFE+ Chiro Med vise à assurer la conservation et la gestion intégrée de deux espèces de Chiroptères en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon, parmi les 34 espèces présentes en France : le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées. Cette gestion intégrée à un territoire et ses habitants, a pour objectif de préserver chacun des compartiments biologiques et humains nécessaires au cycle annuel des populations locales de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées. La forte anthropisation des territoires ciblés et les interactions fortes entre ces espèces et l'homme imposent une mise en œuvre d'actions ciblées en concertation et au plus près des activités humaines.



Ce programme, coordonné par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, réunit sept partenaires techniques, cinq partenaires financiers français, onze experts scientifiques, la Commission européenne ainsi qu'un bureau externe de suivi.

Le programme porte sur trois zones géographiques, que sont la Camargue, le Massif des Alpilles et les Gorges du Gardon, et sur huit sites d'intérêt communautaire (SIC). En effet, en région méditerranéenne française, une part importante des populations des deux espèces ciblées par le programme sont concentrées dans ces trois territoires. En hiver, ces espèces entrent en léthargie dans les cavités des Alpilles et des Gorges du Gardon, tandis qu'en été, elles viennent se nourrir et se reproduire en Camargue.



- Gorges du Gardon
- Camargue
- Alpilles



Ainsi, le programme permet d'unir les compétences techniques et territoriales, en vue de pallier les cinq menaces majeures pesant sur le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées à tous les stades de leur cycle de vie :

- ➔ La perte et l'altération des gîtes de reproduction et d'hibernation,
- ➔ La perte et l'altération des habitats naturels utilisés comme sites d'alimentation (terrains de chasse) et zones de transit,
- ➔ La diminution des ressources alimentaires,
- ➔ La mortalité routière,
- ➔ Les nuisances et dérangements infligés aux animaux dus à une méconnaissance sur les chauves-souris.

Pour lutter contre ces menaces, le programme prévoit la mise en œuvre de **29 actions réparties en trois axes stratégiques** : Amélioration des connaissances locales sur les espèces, protection des gîtes existants et création d'un réseau de gîtes, et diffusion des connaissances, information et sensibilisation du public.

Janvier 2010 - Juin 2014

1^{er} Axe

Amélioration des connaissances sur les espèces

Les actions d'études, de formation et de gestion menées dans le cadre du programme LIFE ont permis aux partenaires de consolider leurs compétences et en acquérir de nouvelles.

Ces compétences acquises représentent un véritable apport, à la fois technique et scientifique, pour la préservation de l'ensemble des espèces de Chiroptères.

Les compétences du réseau des chiroptérologues ont été grandement mises à contribution.

Sur les habitats naturels

Milieus naturels utilisés en période hivernale

La comparaison des données biotiques et abiotiques a permis de déterminer les préférences des espèces en matière de gîte de reproduction.

Les conditions abiotiques régnant dans les colonies de reproduction connues, leur influence sur les effectifs et la disposition des chauves-souris (A2) ont été déterminées.

Les conclusions concernant les caractéristiques des gîtes favorables à la reproduction comprennent des données sur les températures, l'hygrométrie, les flux d'air et la luminosité optimale pour les chauves-souris.

Gîtes d'hibernation et de reproduction

La comparaison des caractères génétiques des individus fréquentant les gîtes connus ou nouvellement découverts a permis de mettre en évidence l'utilisation de ces gîtes par les grands rhinolophes (A3).

Milieus naturels utilisés en période estivale

La réalisation de sessions de télémétrie a permis de déterminer les habitats de chasse sélectionnés et ceux évités par les espèces cibles (A5). Sur la base de ces résultats, une cartographie, intégrant d'autres paramètres importants issus de l'action A7, a été réalisée.

Sur la mortalité routière (A6, C3 et E5)

L'augmentation des infrastructures a deux conséquences possibles sur les animaux : d'une part, un isolement progressif des populations conduisant à leur appauvrissement génétique et d'autre part, une augmentation des risques de collision avec des véhicules.

C'est cette dernière conséquence qui menace le plus directement et le plus gravement les chauves-souris.

Pour améliorer les connaissances sur la mortalité liée aux collisions routières, des travaux préalables ont été menés (A6) et ont permis d'établir des cartographies de points noirs autour des colonies sur la RN113 et d'observer le comportement des Chiroptères lors de la traversée au niveau du pont de la RN113 à aménager.

Des dispositifs de franchissement routier (enrobés spécifiques créant un avertissement sonore pour les chauves-souris et passerelle modulable) ont été mis en place (C3) et les évaluations de ces dispositifs ont été effectuées (E5).

Une notice technique de la pose des bandes de revêtement ainsi qu'une notice de présentation de la passerelle à installer sur le pont ont également été réalisées.

Sur les ressources alimentaires (A8 et C5)

Le *régime alimentaire* des deux espèces cibles a été caractérisé (A8).

De surcroît, dans la zone couverte par le projet, le principal responsable de la diminution des ressources alimentaires est la modification des pratiques pastorales.

En effet, l'élevage a vu apparaître de nouveaux produits vermifuges puissants, à spectre large et rémanents (type Avermectines) dans le traitement prophylactique du bétail.

Leur emploi massif a eu un effet dévastateur sur la faune coprophage dont se nourrit le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées.

Le *changement de pratiques pastorales* (C5) au sein des manades volontaires a permis de montrer que l'état sanitaire du bétail était identique ou meilleur à celui qu'il était avant le changement de pratiques. Cela est dû à la réalisation systématique de coprologies qui ont permis de choisir des produits adaptés aux pathologies constatées.

Avant cette expérimentation, les éleveurs avaient tendance à traiter systématiquement avec des produits qu'ils connaissaient mais qui n'étaient pas toujours adaptés.

Lorsque l'identification des parasites touchant l'animal est faite, le choix d'un produit de traitement alternatif ciblé permet à la fois de traiter efficacement l'animal et de respecter l'écosystème du pâturage dans lequel il se trouve.

Afin d'assurer la bonne diffusion de ces pratiques, un cahier des charges sur les pratiques pastorales a été élaboré et sera utilisé par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.

2ème Axe

Protection des gîtes existants et création d'un réseau de gîtes

Durant la période estivale, les deux espèces se reproduisent ou transitent essentiellement dans les bâtiments. En hiver, elles hibernent dans des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (mines, souterrains et caves).

Pour la pérennité des aménagements (C1-C2), des conventionnements ont été passés avec les propriétaires après concertation (A1). 22 sites sont actuellement conventionnés.

Les gîtes connus en Camargue, dans le massif des Alpilles et les gorges du Gardon, font l'objet d'un suivi annuel (deux pour les gîtes de reproduction) depuis 2010, afin de s'assurer de la pérennité des colonies et connaître l'évolution des effectifs (E3).

Des thermo-boutons, relevant la température et l'humidité à intervalles réguliers (E4), ont été installés chaque année dans les bâtiments ayant été identifiés pour être spécialement aménagés pour les Chiroptères (C2) et ce, afin de s'assurer que les conditions du gîte correspondent bien aux exigences écologiques des espèces, définies grâce à l'action A2.

Gîtes occupés par des Chiroptères

Procéder à des aménagements de gîtes occupés par les Chiroptères afin de garantir leur tranquillité et/ou de pérenniser leur présence. (Cf. Les 2 tableaux ci-après)

Gîte	Lieu	Protection(s)	Aménagement(s)	Suivi
G01	Domaine de Figarès	Convention signée	Consolidation d'un chemin sécurisé d'accès pour assurer le suivi de la colonie et des paramètres du gîte, et installation d'une trappe pour éviter les intrusions de chats.	Suivi de reproduction et état du site
G03	Domaine de Tourtoulou	Convention signée	Transfert du PNRC au GCP	Suivi de reproduction et état du site
G04	Mas d'Icard	Convention signée	Chiroptière	Suivi de reproduction et état du site
G06	<i>Remparts d'Aigues-Mortes</i>	<i>Abandon</i>	<i>Abandon</i>	<i>Suivi de reproduction</i>
G07	Domaine de Chartrouse	Convention signée	Chiroptière	Suivi de reproduction et état du site
G08	Carrière de Glanum	Grilles et APPB Mise en place d'un éco-compteur	Installation de grilles sur deux entrées	Suivi de reproduction et état du site
G09	Grotte des Fées	Grille et arrêté communal (dans le cadre du Life Grand Sud)	Installation d'une grille en 2004	Suivi de reproduction et état du site
G10	Mine du Mas de la Guerre	Recherche de propriétaires en cours, dans l'objectif d'une proposition de protection à long terme	-	Suivi de reproduction et état du site
G11	Tunnel d'Orgon	APPB	- Sécurisation de l'accès aux salles supérieures. - Réparation de la grille ouest. - Mise en défens en surface du parking où se trouve la plaque sous laquelle se trouve la colonie de 6 000 chauves-souris.	Suivi de reproduction et état du site
G12	Aven de Grand Ventur	-	-	Suivi de reproduction et état du site

G13	Complexe Saint-Joseph-Les Frères	Convention signée Mise en place de trois éco-compteurs laser et d'un panneautage rappelant l'interdiction municipale et la sensibilité chiroptérologique du site	Périmètre grillagé placé à environ 1 mètre à l'extérieur du porche d'entrée (<i>emplacement identique à celui réalisé pour l'étude comportementale de 2010</i>) sur lequel est apposé un panneau d'information précisant la mesure de protection. Un éco-compteur a également été installé derrière ce périmètre afin de mesurer son efficacité.	Suivi de reproduction et état du site
G14	Grotte du Sambuc	-	-	Suivi de reproduction et état du site
G15	Gouffre des Espélugues	-	-	Suivi de reproduction et état du site
G16	Beaume Saint Vérédème	-	-	Suivi de reproduction et état du site
G17	Grotte de Sartanette	-	-	Suivi de reproduction et état du site

Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction

Gîte aménagé	Bâtiment	Protection(s)	Aménagement(s)	Suivi
Am01	Bunker Tourvieille	Convention signée	Chiroptière. Création d'un boisement protecteur à leur entrée pour être plus favorable à l'installation de Chiroptères. Travaux de consolidation et d'étanchéité de la toiture.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am02	Moulin Tourvieille	Convention signée	Chiroptière. Création d'un boisement protecteur à leur entrée pour être plus favorables à l'installation de Chiroptères.	Suivi de de la fréquentation et état du site

Am03	Cabane du pêcheur	Convention signée	Construction de la « <i>Maison des chauves-souris</i> », divisée en deux espaces indépendants : un espace muséographique accessible aux visiteurs des Marais du Vigueirat et un espace gîte.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am04	Bergerie du Vigueirat	Convention signée	Aménagement du rez-de-chaussée, du 1 ^{er} étage et des combles avec la création de 2 ouvertures.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am05	Mas du Ligagneau	Convention signée	Écurie aménagée. Pose de 3 chiroptières.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am06	Tour du Valat	Convention signée	Pour trois bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des ouvertures et pose de chiroptières. - Travaux d'isolation thermique. - Travaux d'accessibilité pour permettre le suivi des populations. 	Suivi de la fréquentation et état du site
Am07	Maison du Bois de Cays	Convention signée	Chiroptière	Suivi de la fréquentation et état du site
Am08	<i>Cabane de Rousty</i>	<i>Convention signée</i>	<i>Abandon</i>	-
Am09	Abri de la Chapelle blanche	Convention signée	Isolation. Chiroptière. Augmentation de la surface rugueuse d'accroche.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am10	Mas de la Cure (deux bunkers et un transformateur)	Convention signée	Aménagements minimes	Suivi de la fréquentation et état du site
Am11	3 bunkers d'Icard	Convention signée	isolation	Suivi de la fréquentation et état du site

Am12	Mas du Taxil	Convention signée	Aménagement des combles	Suivi de la fréquentation et état du site
Am13	Mas de Tagès	Convention signée	Rétrécissement de l'ouverture	Suivi de la fréquentation et état du site
Am14	Domaine de Listel	Convention signée	Augmentation de la surface rugueuse d'accroche. Obstruction de la lumière. Agrandissement et amélioration de l'accès pour les chauves-souris.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am15	Combles bureau des gardes	Convention signée	Isolation. Modification des accès.	Suivi de la fréquentation et état du site
Am16	Villa des gardes	Convention signée	Isolation. Modification des accès.	Suivi de la fréquentation et état du site

Par ailleurs, **afin de découvrir de nouvelles colonies de reproduction et d'hibernation**, des prospections estivales et hivernales ont été organisées chaque année sur les trois zones du projet (Camargue, Alpilles et gorges du Gardon). Cette action (A4) a ainsi permis de découvrir deux gîtes de reproduction en site Natura 2000 « Petite Camargue », un en 2011 (Mas des Boules) et l'autre en 2012 (Grand Mazet). Trois autres gîtes de reproduction, hors site Natura 2000, ont également été découverts.

Les changements apparus depuis les années 70 en matière de pratiques agricoles et d'aménagement du territoire ont conduit à une modification drastique des paysages ainsi qu'à une disparition ou une altération des milieux naturels favorables aux Chiroptères. La disparition des corridors boisés (haies, alignements d'arbres, lisières et ripisylves) leur est néfaste puisque cela les prive de lignes directrices, de repères naturels, d'abris nocturnes, de refuges contre les prédateurs, de terrains de chasse et de barrières contre le vent derrière lesquelles elles peuvent continuer à chasser en cas d'intempéries.

Afin de remédier à cette menace, 20 km de haies ont été plantés (C4). Les haies créées et restaurées dans le cadre du programme Life+ Chiro Med, établissent des continuités écologiques favorisant ainsi les déplacements du Grand rhinolophe vers leurs terrains de chasse, principalement les pâturages.

3^{ème} Axe

Diffusion des connaissances, information et sensibilisation du public

Parmi les actions de communication, ont été réalisés :

- ➔ Un logo et une charte graphique (D6), propres au programme.
- ➔ Un site internet (D6) dédié au programme (www.lifechiromed.fr), régulièrement mis à jour depuis sa création le 21/11/2010. Une traduction en anglais du site a été réalisée en 2013.
- ➔ Une plaquette d'information (D6), imprimée en 4000 exemplaires.
- ➔ Huit lettres d'information (D6) diffusées largement au sein des réseaux de chaque partenaire technique.

- ➔ Une exposition itinérante (D2), facile à transporter et à monter, utilisée sur les différents sites du programme, et même au-delà.
- ➔ Une exposition temporaire (D2), installée à l'accueil du Parc naturel régional de Camargue.
- ➔ Dossiers de presse, conférences de presse, conférences grand public pour présenter le programme, animations scolaires, les Rencontres Grand Sud 2011 dans les gorges du Gardon, etc.
- ➔ Un montage multimédia (D3), alternant photos, vidéos et sons. Ce montage sera utilisé par l'ensemble des partenaires pour présenter le programme lors de conférences pour le grand public, animations scolaires ou formations, et même lors de réunions diverses.
- ➔ Et, un film documentaire (D4) présentant la biologie et l'écologie des deux espèces cibles du programme.

Afin d'apprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, les bénéficiaires du programme LIFE+ Chiro Med ont été amenés à participer à différents événements (colloques et formations) et à se rapprocher d'autres projets LIFE pour des échanges d'expériences (E7). Plusieurs personnes du LIFE ont participé au Symposium de Vilnius en Lituanie (2011), aux Rencontres Chiroptères Grand Sud dans les gorges du Gardon (5-6 novembre 2011), ainsi qu'aux deux années de la Rencontre nationale des chauves-souris à Bourges (2010-2012). Par ailleurs, trois formations à destination des personnes du LIFE ont été réalisées.

Deux salariés à temps plein au sein du Parc naturel régional de Camargue ont assuré la bonne gestion et le suivi technique, administratif et financier de l'ensemble des actions du projet (E1). Plusieurs outils de suivi administratif et financier ont été mis en place.

Afin d'assurer la pérennité des actions mises en place dans le cadre du programme LIFE+ Chiro Med, un plan de conservation après-LIFE a donc été élaboré (E8).

Le programme Life+ Chiro med a généré une dynamique réelle de conservation des Chiroptères en Camargue, dans le massif des Alpilles et les gorges du Gardon.

Il a notamment permis :

- De consolider le réseau d'acteurs.
- Une concertation et une sensibilisation des acteurs locaux (élus, agriculteurs, usagers, habitants, etc...) grâce à un investissement fort des partenaires sur le terrain,
- Une prise de conscience des enjeux chauves-souris par les gestionnaires.

Ces constats permettent très clairement d'envisager avec sérénité la pérennité du travail engagé sur les sites dédiés à la conservation du Grand rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées.

Quels sont les principaux besoins de conservation des sites ?

L'objectif est de s'assurer de la pérennité des actions mises en œuvre sur les sites et d'étendre cette dynamique comme le montre très précisément le tableau ci-après.

❖ *Suivi périodique des populations de Chiroptères :*

- Poursuivre le suivi des populations de l'ensemble des gîtes afin de connaître l'impact à long terme des protections mises en place,
- Étendre le suivi à l'ensemble du réseau de gîtes des deux espèces afin d'affiner leur statut et de connaître l'évolution des populations,
- Homogénéiser les méthodes de suivi (périodes, méthodes et outils d'estimation, etc.),
- Prospector afin de découvrir de nouveaux gîtes.

❖ *Amélioration des connaissances :*

- Affiner les connaissances sur l'écologie des deux espèces : suivi par radiopistage de mâles et de juvéniles, écologie et disponibilité des proies, sélection de l'habitat hors-période de reproduction, etc.
- Connaître en profondeur le mode de fonctionnement des populations des deux espèces, c'est-à-dire leur utilisation du réseau de gîtes (phénologie, liens entre les gîtes, couloirs de migration, etc...) pour une conservation plus efficace.

❖ *Protection des gîtes cavernicoles :*

- Entretenir les protections physiques mises en place sur les sites d'importance communautaire du programme Life+ Chiro Med,
- Informer régulièrement les propriétaires conventionnés dans le cadre du programme LIFE,
- Identifier le réseau de gîtes anciennement utilisés par les deux espèces,
- Poursuivre les efforts de protection des gîtes cavernicoles actuels et anciens des deux espèces en vue de conserver et reconstituer un réseau de gîtes à l'échelle du fonctionnement des populations.

❖ *Préservation des terrains de chasse :*

- Encourager la mise en place des mesures préconisées dans les guides techniques à l'échelle des SIC du programme Life, à l'échelle du réseau Natura 2000 (diffusion des 6 guides techniques et des livrets espèces), ainsi qu'à l'échelle du réseau français des gîtes de mise bas des deux espèces,
- Sensibilisation des gestionnaires (ONEMA, ONF, forestiers, agriculteurs, etc.), propriétaires et agents des administrations locales et nationales pour une appropriation des recommandations formulées dans les guides techniques et une intégration dans les politiques publiques territoriales,
- Encourager l'extension de périmètres Natura 2000 pour faciliter la prise en compte des habitats de chasse.

❖ *Communication :*

- Maintenir la dynamique du réseau des chiroptérologues du sud de la France (organisation des rencontres Grand Sud),
- Poursuivre les efforts de sensibilisation du grand public,
- Encourager la diffusion des outils LIFE à l'échelle régionale, nationale et européenne (le film « Une vie de Grand rhinolophe », de Tanguy Stoecklé, les 6 guides techniques ainsi que les livrets espèces),
- Multiplier les échanges (compétences, méthodologie, etc.) avec les chiroptérologues locaux, nationaux et internationaux.

Action	Actions PRAC PACA	Lieu	Proposition	Degré de priorité	Responsable mise en œuvre pendant le LIFE	Responsable mise en œuvre après-LIFE	Estimation financière (en € par an)	Financement possible	Période de mise en œuvre	Actions concrètes
A1 - Conventionnement de gîtes	Accompagnements et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	Site hors Natura 2000 PACA	Un travail continu se poursuivra pour intégrer les enjeux Chiroptères dans les enjeux majeurs. Il est envisagé que les colonies découvertes et les propriétaires fassent l'objet d'un suivi régulier annuellement et de conventionnements afin d'assurer la préservation à long terme des espèces.	1	PNRC	PRAC PACA	<i>En cours d'estimation</i>	DREAL PACA Région PACA	5 ans	APPB : Mas Duroure, Blockhaus n°5 (document existant préparé par le PNRC et le GCP) Proposition de convention : Martelière souterraine du Mas de Vert. Gestionnaire SYMADREM
A1 - Conventionnement de gîtes	Accompagnements et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles"	Un travail continu se poursuivra pour intégrer les enjeux Chiroptères dans les enjeux majeurs. Il est envisagé que les colonies découvertes et les propriétaires fassent l'objet d'un suivi régulier annuellement et de conventionnements afin d'assurer la préservation à long terme des espèces.	1	AMV	Animateur Natura assisté du PRAC PACA ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Aucun : valider avec Vigueirat ?
A1 - Conventionnement de gîtes	Accompagnements et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	Site Natura 2000 "Petite Camargue "	Dans le cadre du suivi des gîtes (action E3), un travail continu se poursuivra pour intégrer les enjeux Chiroptères dans les enjeux majeurs du site Natura 2000. Il est envisagé que la colonie découverte dans le site et le propriétaire fasse l'objet d'un suivi régulier annuellement et de conventionnements afin d'assurer la préservation à long terme des espèces.	1	SMCG	Animateur Natura, PRAC LR	400 €	DREAL LR Région LR Natura 2000	5 ans	Cette action concerne un seul gîte découvert dans le site Natura 2000 : Grand Mazet

A1 - Conventionnement de gîtes	Accompagnements et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	Site hors Natura 2000 LR	Il est envisagé que les colonies découvertes et les propriétaires fassent l'objet d'un suivi régulier annuel et de conventionnements afin d'assurer la préservation à long terme des espèces.	1	SMCG	PRAC LR, appuyé par l'animateur Natura 2000 du site voisin des gîtes	Voir avec le PRAC, 400 €/an pour l'animateur Natura 2000	DREAL LR Région LR Natura 2000	5 ans	Proposer des conventions pour les nouveaux gîtes découverts : - Mas des Boules - Mas St. André - Mas des Loubes - Domaine de la Fosse - Château d'Espeyran.
A1 - Conventionnement de gîtes	Accompagnements et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	Site Natura 2000 "Les Alpilles"	Un travail continu se poursuivra pour intégrer les enjeux Chiroptères dans les enjeux majeurs. Il est envisagé que les colonies découvertes et les propriétaires fassent l'objet d'un suivi régulier annuel et de conventionnements afin d'assurer la préservation à long terme des espèces.	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC PACA ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Proposition de convention à : - Mine des canonnettes - Mines Mas de la guerre APPB : - Mine des canonnettes
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles"	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1	AMV	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA Région PACA	5 ans	Aucun : valider avec Vigueirat Grotte de la Fourbine à évaluer
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site Natura 2000 "Camargue"	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	<i>En cours d'estimation</i>	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Réaliser un diagnostic thermo-hygro des sites et des diagnostics de faisabilités de conservation (physique, conventionnelle et juridique) : - Martelière souterraine du Mas de Vert en cas de projet de protection physique. Gestionnaire SYMADREM
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site hors Natura 2000 PACA	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1	PNRC	PRAC PACA	<i>En cours d'estimation</i>	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Réaliser un diagnostic thermo-hygro des sites et des diagnostics de faisabilités de conservation (physique, conventionnelle et juridique) : - Mas Duroure, Blockhaus n°5 - Martelière souterraine du Mas de Vert en cas de projet de protection physique. Gestionnaire SYMADREM
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site Natura 2000 "Les Alpilles"	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA Région PACA	5 ans	Réaliser un diagnostic thermo-hygro des sites et des diagnostics de faisabilités de conservation (physique, conventionnelle et juridique) : - Mine des canonnettes - Mines Mas de la guerre en cas de projet de protection physique
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site Natura 2000 "Crau centrale Crau sèche"	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1		Animateur Natura assisté du PRAC de Région ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA Région PACA	5 ans	Sites méconnus. Inventaires obsolètes. Aucune action identifiée. Animateur mairie de St Martin de Crau.

A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères		Site hors Natura 2000 LR	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1		PRAC LR	?	DREAL LR Région LR	5 ans	Tous les sites LR
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs	Site Natura 2000 "Rhône aval"	La préservation d'un gîte doit faire l'objet d'un diagnostic préalable technique et socio-économique de faisabilité.	1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA Région PACA	5 ans	Voir animateur du site et résultats récents des inventaires
A2 - Travaux préalables à l'aménagement de gîtes à Chiroptères	Protection physique des sites majeurs		Dans une optique de consolidation des connaissances , et afin de prendre en compte une éventuelle variabilité dans les caractéristiques des gîtes, l'analyse pourra être complétée avec les données exploitables des autres gîtes G03, G04, G06 et G07. De plus, une étude basée sur celle du LIFE+ Chiro Med, avec suivis de température/hygrométrie et prises de vue, réalisée dans une colonie des Hautes Alpes, pourra être incluse également pour évaluer cette variabilité à plus grande échelle.	1	GCP			DREAL Région	5 ans	
A3 - Compréhension mode utilisation gîtes 1ère phase (guano génét)			Conservés les échantillons et poursuivre l'échantillonnage et les analyses génétiques en PACA et en France	2	GCP	GCP - Université de Marseille	?	Fonds pour la recherche	5 ans	Les études génétiques ont fourni des éléments nouveaux et qui ont intéressé le laboratoire de génétique de Marseille. Ce dernier souhaite poursuivre si des moyens sont trouvés.
A4 - Prospection de nouveaux gîtes		Gorges du Gardon	La prospection de nouveaux gîtes sur le secteur du LIFE ne prendra pas fin avec le programme. A l'image des suivis de populations qui ont été menés en amont du programme et se poursuivront dans l'après-LIFE, la prospection des gîtes est une action nécessaire et appliquée sur le long terme.	2	SMGG	SMGG	1 000 €	DREAL LR (Animation Natura 2000)	5 ans	Dans les gorges du Gardon, le SMGG visitera les gîtes qui présentaient des traces de présence en période d'activité pour préciser l'occupation saisonnière des Chiroptères.

<p>A4 - Prospection de nouveaux gîtes</p>	<p>Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie</p>	<p>Site Natura 2000 "Les Alpilles"</p>	<p>La prospection de nouveaux gîtes sur le secteur du LIFE ne prendra pas fin avec le programme. A l'image des suivis de populations qui ont été menés en amont du programme et se poursuivront dans l'après-LIFE, la prospection des gîtes est une action nécessaire et appliquée sur le long terme.</p>	<p>1</p>	<p>GCP</p>	<p>Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste</p>	<p><i>En cours d'estimation</i></p>	<p>DREAL PACA Région PACA</p>	<p>5 ans</p>	<p>Depuis le lancement du programme LIFE, le GCP et le PNRC participent aux comités de suivis écologiques de la future A54 pour la mise en place des mesures nécessaires à la réduction de la mortalité. Le GCP fournit les éléments obtenus dans le cadre du programme et d'études antérieures. La DUP est prévue en 2014. La découverte des sites de reproduction et des zones de chasse autour de l'A54 est donc une priorité.</p>
<p>A4 - Prospection de nouveaux gîtes</p>		<p>Site Natura 2000 de Petite Camargue et gîtes en périphérie (mais hors) du site Natura 2000</p>	<p>Suite à l'ensemble des découvertes dans le cadre du LIFE+ Chiro Med, l'enjeu « chauve-souris » sur le territoire Camargue gardoise a largement été mis en avant. Un second Plan National d'Actions sur les chauves-souris est acté en France pour la période 2009-2013. Il se décline à l'échelle locale par la mise en œuvre de Plans d'Actions Régionaux portés par les DREAL. La responsabilité du Plan Régional d'Actions a été confiée en 2011 à l'association Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, permettant la création d'un poste temps plein pour cette association qui ne fonctionnait que par bénévolat. L'ensemble des résultats du LIFE induit donc une poursuite d'actions à long terme en faveur de la conservation des chauves-souris. Le suivi des gîtes découverts dans le cadre du Life+ Chiro Med sera donc poursuivi dans ce cadre (Cf. Action E3).</p>	<p>3</p>	<p>SMCG</p>	<p>PRAC LR, SMCG</p>	<p>Cf. Action E3</p>	<p>DREAL Région Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission Natura 2000 en accompagnement du PRAC LR)</p>	<p>5 ans</p>	<p>La chargée de mission, Blandine Carré, met en œuvre le plan d'actions en fonction des enjeux régionaux affichés dans le document de plan d'action de la région Languedoc-Roussillon rédigé par le GCLR pour la DREAL LR. Par le biais du LIFE+ Chiro Med, la Camargue gardoise a été ciblée. Dans un premier temps, il n'y aura pas de prospection de nouveaux gîtes mais un suivi des gîtes découverts dans le cadre du Life (Cf. Action E3).</p>
<p>A4 - Prospection de nouveaux gîtes</p>	<p>Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie</p>	<p>Site hors Natura 2000 PACA</p>	<p>La prospection de nouveaux gîtes sur le secteur du LIFE ne prendra pas fin avec le programme. A l'image des suivis de</p>	<p>1</p>		<p>PRAC PACA</p>		<p>DREAL PACA Région PACA</p>	<p>5 ans</p>	<p>Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie : Débordement vers le Gard au Nord de la Camargue</p>

			populations qui ont été menés en amont du programme et se poursuivront dans l'après-LIFE, la prospection des gîtes est une action nécessaire et appliquée sur le long terme.							
A4 - Prospection de nouveaux gîtes	Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie	Site Natura 2000 "Camargue"	La prospection de nouveaux gîtes sur le secteur du LIFE ne prendra pas fin avec le programme. A l'image des suivis de populations qui ont été menés en amont du programme et se poursuivront dans l'après-LIFE, la prospection des gîtes est une action nécessaire et appliquée sur le long terme.	1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA Région PACA	5 ans	Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie.
A8 - Amélioration des connaissances relatives aux ressources alimentaires		Marais du Vigueirat	L'étude sur l'impact des changements de pratiques pastorales n'ayant pas apporté de résultats, les données seront mises à disposition afin de laisser la possibilité à un scientifique intéressé de réaliser d'autres tests à partir des données récoltées dans le cadre du programme.	3	AMV	AMV	0 €	Gestion courante	10 ans et +	Mise à disposition des données à la communauté scientifique
C1 - Aménagements de sites occupés par des Chiroptères		Gorges du Gardon		1	SMGG	SMGG		DREAL (N2000) si besoin de renforcer la protection physique	5 ans et +	Dans le Gardon, le SMGG sera attentif aux résultats des relevés éco-compteur sur G13 (ces données seront récupérées en parallèle des visites de suivis) et renforcera, le cas échéant les protections physiques aux entrées de gîte.
C1 - Aménagements de sites occupés par des Chiroptères		Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles"		1			?	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Grotte de la Fourbine à évaluer
C1 - Aménagements de sites occupés par des Chiroptères		Site Natura 2000 "Les Alpilles"		1			?	DREAL PACA Région PACA	5 ans	Mine des canonnettes Mines Mas de la guerre
C1 - Aménagements de sites occupés par des Chiroptères		Site hors Natura 2000 LR	Il n'y a finalement pas eu d'aménagement de gîtes déjà occupés par des Chiroptères dans le cadre du Life. Cependant, suite aux suivis réalisés dans le cadre du Life, hors	2	SMCG	PRAC LR, appui du SMCG	600 € pour SMCG, PRAC LR ?	DREAL LR Région LR	5 ans	Si des financements sont disponibles, des aménagements de gîtes occupés par des Chiroptères, hors du site Natura 2000, pourront être réalisés par le PRAC LR accompagné du SMCG.

			Natura 2000, des gîtes ont été découverts. Dans le futur, des aménagements pourraient être réalisés pour améliorer ces gîtes sous réserve d'obtention de financements pour appuyer les propriétaires.							
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles"	Améliorations ou réparations à apporter sur les bâtiments aménagés	1	AMV pour les aménagements sur les Marais du Vigueirat	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	1 200 €	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Amélioration des chiroptères, fixation d'isolants, fixations de zones d'accroche, etc. si besoin
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Les Alpilles"		1		Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités.
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Gardon"		1	SMGG	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL LR Région LR Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. A définir avec PRAC LR
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Rhône aval"		1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. Bergeries, blockhaus etc.
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Camargue"		1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. Consolider le réseau, proposer d'autres sites en partie Est du Site Natura
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site hors Natura 2000 PACA		1		Gestionnaires d'espaces Propriétaires d'espaces naturels PRAC PACA	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. Sites ENSD, sites CDL
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Petit-Rhône"		1	PNRC	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. Stations pompage, blockhaus etc.

C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Crau centrale Crau sèche"		1		Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste	?	DREAL PACA Région PACA Gestion courante des sites déjà gérés	20 ans et +	Lorsqu'un site sans destination peut-être aménagé plutôt que détruit, préférer cette option. Mise en œuvre selon opportunités. Stations pompage, blockhaus etc.
C2 - Aménagements de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction		Site Natura 2000 "Petite Camargue "	Dans le site Natura 2000, il n'est pour le moment pas prévu d'aménager d'autres gîtes que ceux réalisés dans le cadre du Life sur les Domaines Listel - aucun bâtiment n'a pour le moment été ciblé. Cependant, si de nouveaux gîtes favorables à la reproduction sont découverts dans le site Natura 2000, des financements pourront être recherchés pour les rendre favorables à la reproduction.	3	SMCG	SMCG	0 €	DREAL LR Région LR Natura 2000	5 ans	Si des gîtes favorables à la reproduction sont découverts lors des prospections de nouveaux gîtes dans le site Natura 2000, des financements pourront être recherchés pour les rendre favorables à la reproduction.
C3 - Réalisation de dispositifs de franchissements routiers	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact du trafic routier sur les Chiroptères	Département des Bouches du Rhône	Au regard des enseignements tirés de ces expérimentations, le GCP peut donner un avis d'expert sur des dispositifs de franchissement routier lors de réunion sur le contournement autoroutier d'Arles (A54 et requalification de la RN113), par exemple. La Transposition sur d'autres sites Natura 2000 se fera par la diffusion des méthodologies qui ont permis de dresser ces cartes et de proposer des solutions. Les animateurs pourront alors s'emparer de ces méthodes et des résultats obtenus pour résorber les points noirs identifiés.		GCP	CG13		CG13	10 ans et +	Le CG13, en la personne de Mireille Frontéri, développe un programme interne de gestion des transparences écologiques et de réduction des mortalités animales dans le cadre de la mise en œuvre des Trames Vertes et Bleues. Actuellement aucun site en dehors de ceux traités dans le cadre du LIFE n'est programmé mais la réflexion est engagée.

<p>C3 - Réalisation de dispositifs de franchissements routiers</p>		<p>Département du Gard</p>	<p>Au regard des enseignements tirés de ces expérimentations, le GCP peut donner un avis d'expert sur des dispositifs de franchissement routier lors de réunion sur le contournement autoroutier d'Arles (A54 et requalification de la RN113), par exemple. La Transposition sur d'autres sites Natura 2000 se fera par la diffusion des méthodologies qui ont permis de dresser ces cartes et de proposer des solutions. Les animateurs pourront alors s'emparer de ces méthodes et des résultats obtenus pour résorber les points noirs identifiés.</p>			<p>CG30</p>		<p>CG30</p>	<p>10 ans et +</p>	<p>Le CG30, développe un programme interne de gestion des transparences écologiques et de réduction des mortalités animales dans le cadre de la mise en œuvre des Trames Vertes et Bleues. Actuellement aucun site en dehors de ceux traités dans le cadre du LIFE n'est programmé mais la réflexion est engagée.</p>
<p>C3 - Réalisation de dispositifs de franchissements routiers</p>	<p>Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact du trafic routier sur les Chiroptères</p>	<p>Site Natura 2000 "Camargue" Site Natura 2000 "LES ALPILLES" Site Natura 2000 "Rhône aval" Site Natura 2000 "Crau centrale Crau sèche" Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles" Site hors Natura PACA</p>	<p>Au regard des enseignements tirés de ces expérimentations, le GCP peut donner un avis d'expert sur des dispositifs de franchissement routier lors de réunion sur le contournement autoroutier d'Arles (A54 et requalification de la RN113), par exemple. La Transposition sur d'autres sites Natura 2000 se fera par la diffusion des méthodologies qui ont permis de dresser ces cartes et de proposer des solutions. Les animateurs pourront alors s'emparer de ces méthodes et des résultats obtenus pour résorber les points noirs identifiés.</p>		<p>GCP</p>	<p>GCP CG DIRMED</p>		<p>CG Etat</p>	<p>10 ans et +</p>	<p>Participation aux comités de suivis écologiques de la future A54 pour la mise en place des mesures nécessaires à la réduction de la mortalité. Le GCP fournit les éléments obtenus dans le cadre du programme et conseille les services de l'État dans le cadre de ce comité pour l'établissement des études et des solutions indispensables à la conservation des chiroptères.</p>

C4 - Création d'un réseau de haies	Gestion des habitats de chasse et corridors à Chiroptères		Entretien des plantations effectuées	1	PNRC	PNRC	18 000 €	Fonds propres	3 ans	Les arbres doivent pouvoir bénéficier d'eau douce au moins pendant les trois années après la plantation. En hiver, arroser au moins une fois par mois très copieusement. Cessez tout arrosage en période de gel. Lorsque le soleil se montre plus chaud qu'il ne faudrait et les températures sont clémentes, arroser tous les 15 jours. Dès que le soleil devient plus brillant : arroser tous les 8 jours en grosse quantité. Quantité minimum : 20 à 50l d'eau pour un arbuste. Prévoir les périodes d'arrosage et de surveillance des plantations pour : - Bélugue - Mas Neuf
C4 - Création d'un réseau de haies		Site Natura 2000 "Petite Camargue "	Le SMCG conseillera les collectivités qui souhaiteraient engager des travaux de restructuration de corridors écologiques, participant notamment au maintien et à l'amélioration de la trame Verte sur le territoire.	3	SMCG	SMCG	600 €	Natura 2000, Pour l'investissement, possibilité de financement via des contrats Natura 2000 à étudier dans le cadre de la prochaine programmation FEDER	5 ans et +	Pour le réseau de haies déjà installés dans le cadre du Life, Listel et la Mairie d'Aigues-Mortes sont engagés par convention : le groupe LISTEL et la Mairie d'Aigues-Mortes deviendront propriétaire et responsable de l'entretien de ces haies, après les un an de garantie reprise et entretien.
C5 - Mise en œuvre de pratiques pastorales favorables aux chauves-souris	Evaluation des effets des Avermectines sur les populations d'insectes		Après la fin du programme, la diffusion de ce cahier des charges aux éleveurs et gestionnaires d'espaces naturels sera poursuivie. Elle le sera aussi aux vétérinaires qui le souhaiteraient.	1	PNRC-AMV	AMV PNRC CDL SMCG CG30 CG13	600 €	Le GDS Bouches du Rhône prévoit le financement de deux coprologies par éleveurs par an (même pour les équins à partir de 2014)	10 ans et +	Les gestionnaires d'espaces naturels (AMV, SMCG, PNRC) et les propriétaires (CdI, CG30, CG13) participant au programme s'engagent à intégrer le cahier des charges aux futures conventions d'usage agricole qu'ils signeront avec des éleveurs. Ils accompagneront les éleveurs dans leurs changements de pratiques (méthode, produits de traitement, financement des coprologies, etc.). Le travail de sensibilisation auprès des exploitants agricoles sera poursuivi à travers la contractualisation de MAEt.
C5 - Mise en œuvre de pratiques pastorales favorables aux chauves-souris		Portée nationale	Après la fin du programme, la sensibilisation des éleveurs sera poursuivie.	2	PNRC-AMV	PNRC	300 €	Fonds propres	10 ans et +	Un intervenant lors des deux assemblées générales annuelles de taureaux en Camargue.
D1 - Réalisation d'un plan de communication			Poursuivre la diffusion.		PNRC	SITE NATURA : Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste HORS NATURA : PRAC régional			5 ans	Diffusion des livrets
D1 - Réalisation d'un plan de communication	Animations scolaires	Territoire PNRC	Organiser des animations scolaires en Camargue	2	PNRC	PNRC	1 600 €	Région PACA CG13	5 ans	Intervenir auprès d'une deux classes (niveau primaire) par an : deux interventions par an et par classe.

D1 - Réalisation d'un plan de communication	Réalisation d'animations dans le cadre de la "Nuit européenne de la chauve-souris"	Portée internationale		1	SMCG	SITE NATURA : Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste HORS NATURA : PRAC régional	700 €	DREAL Région CG Fonds propres PNRC	10 ans et +	Réalisation d'animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris
D2 - Réalisation de 3 expositions	Exploitation d'exposition régionale dans les agglomérations concernées par N2000		Proposer l'exposition régionale GCP	2		GCP	<i>En cours d'estimation</i>	DREAL Région CG Mairie Syndicats	10 ans et +	Location de l'exposition régionale GCP
D2 - Réalisation de 3 expositions	Exploitation d'exposition régionale dans les lieux d'expositions régionaux		L'exposition itinérante continuera d'être valorisée après la fin du programme.	2	PNRC	PNRC	0 €	Fonds propres	10 ans et +	Prêt de l'exposition dans des salles mises à disposition. Les frais de transports seront à la charge de l'utilisateur.
D3 - Réalisation d'un montage multimédia			Utilisation à long terme après le LIFE lors des conférences, par l'ensemble des conférenciers partenaires du programme.	1	GCP	GCP	?	Fonds propres	10 ans et +	Diffusion gratuite
D4 - Réalisation d'un film documentaire	Réalisation de films documentaires sur les Chiroptères		Poursuite de la diffusion du film.	1	GCP	GCP AMV	0 €	Variés, gestion courante	10 ans et +	La diffusion du film après la fin du programme LIFE est envisagée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion à la télévision (démarches entamées) • Festivals de film (préparations aux inscriptions) • Programme de projection avec présence du réalisateur • Prévision de l'utilisation des rushes pour d'éventuels courts-métrages • Utilisation du film dès que possible lors d'animations ou journées spécifiques pour le grand public ou formations • Mise à disposition sur le site internet du LIFE
D5 - Réalisation d'un kit technique spécialisé	Réalisation de livrets techniques de conseils pour la gestion des habitats à Chiroptères		Les différents guides techniques continueront à être diffusés après la période du LIFE et serviront de boîte à outils dans laquelle les acteurs de la conservation des chauves-souris pourront puiser.	1	PNRC	Tous les partenaires	0 €		5 ans	Distribution du guide "Pratiques pastorales" dès que nécessaire, notamment lors de la signature d'une convention de pâturage. Diffusion des Guides via le Net
D6 - Création d'outils d'information et de sensibilisation			Distribution du livret espèces dès que possible, notamment lors de la visite de la Cabane du pêcheur ou lors de tout autre évènement ou formation lié à la problématique des	1	AMV	AMV	7 000 €	Fonds propres	10 ans et +	Distribution du livret Réédition si nécessaire

			chauves-souris. Intégration des pages du livret sentier au futur livret du sentier Homme et Nature							
D7 - Sentier pédagogique : réalisation d'équipements et d'outils pédagogiques sur les chauves-souris aux Marais du Vigueirat			Ouverture de la Cabane du pêcheur au public dès la fin des travaux, d'abord dans le cadre de visites guidées ou de formations puis librement lorsque les infrastructures du sentier Homme et Nature le permettront.	1	AMV	AMV	0 €	Fonds propres	20 ans et +	Intégration de la visite de la Cabane dans les visites guidées existantes et les programmes des évènements pertinents. Puis intégration au Sentier Homme et Nature lorsque les infrastructures le permettront
E2 - Argumentation d'un projet d'extension d'un site Natura 2000		Site hors Natura 2000 PACA	Proposer aux COPIL des sites Natura puis aux DREAL des extensions nécessaires à la conservation de certaines colonies hors Natura (petite Camargue, Camargue, Petit Rhône)	1	PNRC	PNRC SMCG	300 €	DREAL PACA (Animation Natura 2000)	5 ans	Inclure les colonies découvertes et leurs espaces de chasse théoriques
E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Site Natura 2000 "Petite Camargue"	Veille des aménagements réalisés dans le cadre du programme Life sur le Domaine Listel (suivi de l'installation potentielle de population de chiroptères). Veille des projets d'aménagements sur les remparts d'Aigues-Mortes.	1	SMCG	SMCG	600 €	DREAL LR (Animation Natura 2000)	5 ans	Am14 : Domaines de Listel - Des aménagements ont été réalisés sur des bâtiments appartenant aux Domaines Listel. Ces potentiels futurs gîtes à Chiroptères seront suivis. G06 : Remparts d'Aigue-Mortes - Un travail continu se poursuivra pour réussir à intégrer les enjeux chiroptères dans les enjeux majeurs du monument classé des Remparts d'Aigues-Mortes.
E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Site Natura 2000 "Camargue"	Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	GCP	GCP	?	Natura 2000 et/ou Plan d'actions en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs	20 ans et +	G01 : Figarès - Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires.
E3 - Suivi des populations de Chiroptères	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	Site hors Natura 2000 PACA	Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	PNRC-GCP	GCP	?	Natura 2000 et/ou Plan d'actions en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs	20 ans et +	G02 : Mas Duroure, Blockhaus n°5 - Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires.

E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Site Natura 2000 "Camargue"	Suivi de reproduction et état du site.	1	GCP	GCP	?			<p>G03 : Tourtoulouen</p> <p>Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires et de mesurer l'efficacité des aménagements à court et long terme. Ces suivis seront organisés dans le cadre des actions de suivis de sites majeurs des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de la Camargue.</p> <p>Les conditions thermiques du gîte de Tourtoulouen seront également suivies après travaux afin de confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que les conditions restent inchangées en comparaison avec les conditions actuelles (les données températures récoltées en A2 permettent d'établir un état zéro avant aménagement) - que les deux espèces de chauves-souris occupent toujours le gîte et utilisent les endroits qui leur conviennent.
E3 - Suivi des populations de Chiroptères			Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations de reproduction	1	GCP	GCP		Natura 2000 et/ou Plan d'actions en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs Mécénat Privé	20 ans et +	<p>G11 : Tunnel d'Orgon - Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires et de mesurer l'efficacité des aménagements à court et long terme. Ces suivis seront organisés dans le cadre des actions de suivis de sites majeurs des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de la Camargue.</p>
E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Site Natura 2000 "Gardon"	Le suivi et l'évaluation de la protection physique de G13 seront réalisés par le SMGG, en parallèle des suivis sur ce site.	1	SMGG	SMGG		Fonds propres	10 ans et +	<p>G13 : Complexe Saint Joseph les frères</p> <p>Réparations ponctuelles du périmètre de protection. Evaluation de l'efficacité du périmètre en lien avec les effectifs de chiroptères sur site.</p> <p>Les éco-compteurs seront laissés sur site au-delà de la durée du programme. En fonction des futures données relevées sur ces derniers, le SMGG pourra adapter la protection du site, parallèlement aux menaces potentielles identifiées.</p> <p>Le SMGG poursuivra également le suivi des populations de Chiroptères sur ce site au-delà du programme afin de s'assurer de l'état de conservation des colonies.</p>
E3 - Suivi des populations de Chiroptères	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	Site Natura 2000 "Les Alpilles"	Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	PNRC-GCP	Animateur Natura assisté du PRAC PACA ou d'un opérateur spécialiste		DREAL PACA (Animation Natura 2000)	20 ans et +	<p>Suivi de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grotte des Fées - Mine des canonnettes - Mines de bauxite du Fangas - Tunnel du Canal des Alpines septentrionales (Orgon) - Carrière St Paul + carrière Deschamps (- Aven Grand Ventur) - Mines Mas de la guerre
E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Hors site Natura 2000	Visites annuelles des sites découverts dans le cadre du Life pour connaître l'évolution des populations de ces sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	SMCG	PRAC LR accompagné du CoGard et du SMCG	600 € Natura 2000 + temps dans le cadre du PRAC	DREAL LR Région LR Natura 2000	5 ans	<p>Suivi des gîtes découverts dans le cadre du Life : Mas des Boules, Mas St. André, Mas des Loubes, domaine de la Fosse, château d'Espeyran. Gîtes à classer selon leur ordre de priorité. Certains gîtes pourront être suivis tous les 2 ans.</p>
E3 - Suivi des populations de Chiroptères		Gorges du Gardon	Le suivi des principaux gîtes de chiroptères des gorges du Gardon sera poursuivi au-delà du programme.	1	SMGG	SMGG	8 000 €	DREAL LR (Animation Natura 2000)	5 ans et +	<p>Suivis aux périodes clés (hibernation, transits, reproduction) de 6 gîtes souterrains, dont les cinq concernés par le LIFE Chiro Med.</p>

E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	Marais du Vigueirat	Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	AMV	AMV	200 €	Fonds propres	20 ans et +	Am03 : Cabane du pêcheur Am04 : Bergerie de l'Étourneau Am05 : Ecurie de Ligagneau Am15 : Combles du bureau des gardes Am16 : Villa de l'Étourneau
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires		Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	PNRC	PNRC	95 €	DREAL PACA (Animation Natura 2000)	20 ans et +	G04 et Am11 : Mas d'Icard et bunkers d'Icard - Suivi des gîtes
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires		Visites annuelles des sites pour connaître l'évolution des populations des sites et garder le contact avec les propriétaires des gîtes privés	1	PNRC	PNRC	95 €	DREAL PACA (Animation Natura 2000)	20 ans et +	G07 : Domaine de Chartrouse - Suivi du gîte
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires		La finalisation des aménagements sur les sites aménagés tardivement sera réalisée, et des techniques d'attraction pour augmenter les chances d'occupation par les Chiroptères seront employées (tapissage de guano) et pourront l'être à l'avenir (repassage de cris sociaux par matériel spécifique et onéreux). Les sites seront ensuite suivis par les partenaires concernés pour vérifier l'occupation par les Chiroptères, dans le cadre de leurs missions ou des actions des plans d'actions régionaux en faveur des Chiroptères (PRAC).	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC de chaque Région ou d'un opérateur spécialiste, gestionnaires des sites	0 €	DREAL (Animation Natura), gestion courante	3 ans	La majorité des aménagements étant réalisés sur des propriétés du Conservatoire du littoral, les suivis pourront se poursuivre grâce à l'action des gestionnaires de sites. Ces missions correspondent en effet aux missions générales de protection des espaces naturels et de maintien des équilibres écologiques sur ces sites publics. Les suivis seront assurés par les différents gestionnaires de site. Ces actions sont ciblées dans les plans de gestion.
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	Site Natura 2000 "Camargue"	La finalisation des aménagements sur les sites aménagés tardivement sera réalisée, et des techniques d'attraction pour augmenter les chances d'occupation par les Chiroptères seront employées (tapissage de guano) et pourront l'être à l'avenir (repassage de cris sociaux par matériel spécifique et onéreux).	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC PACA ou d'un opérateur spécialiste, gestionnaires des sites	?		3 ans	Prévoir 2 visites par mois pendant la période de reproduction dans les 12 gîtes aménagés.

			Les sites seront ensuite suivis par les partenaires concernés pour vérifier l'occupation par les Chiroptères, dans le cadre de leurs missions ou des actions des plans d'actions régionaux en faveur des Chiroptères (PRAC).							
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	Site Natura 2000 "Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles"	La finalisation des aménagements sur les sites aménagés tardivement sera réalisée, et des techniques d'attraction pour augmenter les chances d'occupation par les Chiroptères seront employées (tapissage de guano) et pourront l'être à l'avenir (repassage de cristaux sociaux par matériel spécifique et onéreux). Les sites seront ensuite suivis par les partenaires concernés pour vérifier l'occupation par les Chiroptères, dans le cadre de leurs missions ou des actions des plans d'actions régionaux en faveur des Chiroptères (PRAC).	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC PACA ou d'un opérateur spécialiste, gestionnaires des sites	?		3 ans	Prévoir 2 visites par mois pendant la période de reproduction dans les 12 gîtes aménagés.
E4 - Suivi et évaluation des nouveaux sites aménagés pour les chauves-souris		Site Natura 2000 "Petite Camargue gardoise"	La finalisation des aménagements sur les sites aménagés sera réalisée, et des techniques d'attraction pour augmenter les chances d'occupation par les Chiroptères seront employées (tapissage de guano) et pourront l'être à l'avenir (repassage de cristaux sociaux par matériel spécifique et onéreux). Les sites seront ensuite suivis par les partenaires concernés pour vérifier l'occupation par les Chiroptères, dans le cadre de leurs missions ou des actions des plans d'actions régionaux en faveur des Chiroptères (PRAC).	1	GCP	Animateur Natura assisté du PRAC LR ou d'un opérateur spécialiste, gestionnaires des sites	?		3 ans	Prévoir 2 visites par mois pendant la période de reproduction dans les 12 gîtes aménagés.

E5 - Evaluation des dispositifs de franchissement des routes	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact du trafic routier sur les Chiroptères	Site Natura 2000 "Rhône aval"	L'évaluation à moyen terme des dispositifs simples de franchissement routier est envisageable dans l'objectif d'évaluer leur effet sur le comportement des grands rhinolophes au cours du temps.	2	CEREMA-GCP	CG DIRMED GCP	?	CG DIRMED Autoroutiers	15 ans	Premières pistes évoquées avec le CG13. Suivi/évaluation sur les dispositifs qui seront créés sur la future portion de l'A54. Suivi/évaluation sur les dispositifs qui seront créés sur la l'A54 par ASF dans le cadre du paquet Vert Autoroutier.
E5 - Evaluation des dispositifs de franchissement des routes		Site Natura 2000 "Gardon"	L'évaluation à moyen terme des dispositifs simples de franchissement routier est envisageable dans l'objectif d'évaluer leur effet sur le comportement des grands rhinolophes au cours du temps.	2	CEREMA-GCP	CG 13 DIRMED GCP	31 398 € net de taxes (17 954 € non pris en charge par le CG13)	CG13	15 ans	Le CG13 souhaite en effet s'engager plus avant dans une démarche d'amélioration des transparences des voies routières pour les Chiroptères. Les orientations du <i>Schéma régional de cohérences écologiques</i> (SRCE) et de la <i>Stratégie Globale pour la Biodiversité</i> (SGB) vont également dans ce sens actuellement et permettent d'envisager des perspectives de financement de ces études novatrices. Afin de prolonger et d'approfondir le travail mené dans le cadre du programme LIFE + Chiro Med, le GCP a transmis une proposition technique et financière au service Routes du Conseil Général des Bouches-du-Rhône (Mireille Fronteri).
E7 - Participation aux colloques, formations, et contacts avec d'autres projets			Dans le cadre de leurs missions respectives et de leurs formations continues, les partenaires continueront à communiquer sur les actions du LIFE lors de leurs participations aux colloques, et lors d'autres rencontres Life	2	PNRC	GCP	<i>En cours d'estimation</i>	DREAL Région CG	3 ans	Participer aux colloques pour relater les études et découvertes réalisées lors du LIFE. Le GCP participe régulièrement à plusieurs colloques et work shop chaque année.

L'après-LIFE par gîte et site hors Natura 2000

Les actions réalisées dans le cadre du programme Life+ Chiro Med ont permis de gagner un temps précieux dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000.

La poursuite et le développement de ces actions au cours des prochaines années, vous sont présentés sous forme d'un tableau listant les actions prévues par gîte et site hors Natura 2000 en précisant le contexte de leur mise en œuvre (degré de priorité, responsable de l'action menée, période de mise en œuvre, etc...)

Ce tableau permet notamment d'appréhender de manière globale les actions qui vont être menées.

Gîte	Lieu	Proposition	Degré de priorité	Responsable mise en œuvre	Financement possible	Période de mise en œuvre	Actions concrètes
Am14	Domaines Listel	Veille des aménagements réalisés dans le cadre du programme Life	2	SMCG	Natura 2000	5 ans	Des aménagements ont été réalisés sur des bâtiments appartenant aux Domaines Listel. Ces potentiels gîtes seront suivis.
G01	Figarès	Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires	1	GCP	Natura 2000 et/ou Plan d'actions territorial en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs	20 ans	Suivi de reproduction et état du site
G02	Duroure	Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires	1	GCP	Natura 2000 et/ou Plan d'actions territorial en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs	20 ans	Suivi de reproduction et état du site
G03	Tourtoulen	Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires et de mesurer l'efficacité des aménagements à court et long terme. Ces suivis seront organisés dans le cadre des actions de suivis de sites majeurs des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de la Camargue. Les conditions thermiques du gîte de Tourtoulen seront également suivies après travaux afin de confirmer : - Que les conditions restent inchangées en comparaison avec les conditions actuelles (les données températures récoltées en A2 permettent d'établir un état zéro avant aménagement) - Que les deux espèces de chauves-souris occupent toujours le gîte et utilisent les endroits qui leur conviennent.	1	GCP	Natura 2000 et/ou Plan d'actions territorial en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs	20 ans	Suivi de reproduction et état du site
G04	Mas d'Icard	Suivi du gîte	1	PNRC	Animation Natura 2000	20 ans	Suivi de reproduction et état du site
G06	Remparts d'Aigues-Mortes	Veille à la cohérence des projets sur ces enceintes favorables aux Chiroptères (traces anciennes)	3	SMCG	Natura 2000	10 ans	Veille pour que les projets potentiels sur ces remparts soient en adéquation avec les enjeux du site, sensibilisation des gestionnaires
G07	Domaine de Chartrouse	Suivi du gîte	2	PNRC	Animation Natura 2000	5 ans	Suivi de reproduction et état du site

G11	Tunnel d'Orgon	Suivi du gîte réalisé par le GCP afin de maintenir les échanges avec les propriétaires et de mesurer l'efficacité des aménagements à court et long terme. Ces suivis seront organisés dans le cadre des actions de suivis de sites majeurs des Parcs naturels régionaux des Alpilles et de la Camargue.	1	GCP	Natura 2000 et/ou Plan d'actions territorial en faveur des Chiroptères mis en œuvre par les Parcs Mécénat Privé	20 ans	Suivi de reproduction
G13	Complexe Saint Joseph - Les frères	Les éco-compteurs seront laissés sur site au-delà de la durée du programme. En fonction des futures données relevées sur ces derniers, le SMGG pourra adapter la protection du site, parallèlement aux menaces potentielles identifiées. Le SMGG poursuivra également le suivi des populations de Chiroptères sur ce site au-delà du programme afin de s'assurer de l'état de conservation des colonies.	1	SMGG	Natura 2000	10 ans	Plusieurs rencontres sont prévues à l'automne 2014 entre le SMGG et les services instructeurs pour préciser le contenu de l'APPB prévu sur G13, afin de vérifier si cet outil est pertinent pour la protection du gîte (apport supplémentaire de protection par rapport aux protections physiques et réglementaires déjà en place ? possibilité d'un APPB interdisant l'accès au gîte à l'année ? – alors que ce type de protection présente régulièrement des limites de durée d'interdiction,...). À l'issue de ce travail, le SMGG démarchera la nouvelle municipalité de Sainte-Anastasia (favorable aux actions du SMGG) pour lui présenter les propositions d'APPB à mettre en œuvre sur le territoire communal.
Hors Natura 2000	Mas de Village	Conventionner avec le propriétaire et proposer une solution technique de réouverture du comble.	1	GCLR-GCP	PRAC LR	5 ans	Conventionner avec le propriétaire et proposer une solution technique de réouverture du comble. Propriétaire d'accord avec la proposition GCP.
Hors Natura 2000	Château d'Espeyran	Veille du bâti (propriétaire sensibilisé)	3	SMCG GCLR	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission)	5 ans	Actuellement pas de gîtes à Grand rhinolophe mais le propriétaire est intéressé et souhaiterait aménager son bâti. Sensibilisation et veille du bâti.
Hors Natura 2000	Mas des Loubes	Suivi du gîte	1	GLCR SMCG CoGard	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission pour accompagner le GCLR)	5 ans	Suivi du gîte, Mas actuellement en vente, veille pour sensibiliser les nouveaux propriétaires, étude de la possibilité de signer une convention avec les nouveaux propriétaires
Hors Natura 2000	Mas Saint André	Suivi du gîte	1	GLCR SMCG CoGard	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission pour accompagner le GCLR)	5 ans	Actuellement, quelques difficultés à rencontrer le propriétaire. L'objectif de cette action sera de poursuivre la veille et d'essayer d'entrer en communication avec le propriétaire, sinon d'envisager la délocalisation de la colonie chez le voisin qui est prêt à l'accueillir (réfléchir à l'aménagement du bâti voisin)
Hors Natura 2000	Mas des Boules	Suivi du gîte	1	GLCR SMCG CoGard	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission pour accompagner le GCLR)	5 ans	Veille sur la très probable mise en vente du bâti à moyen terme (propriétaire actuels sensibilisés), suivi annuel, étude de la possibilité de signer une convention.
Hors Natura 2000	Domaine de la Fosse	Veille du bâti (propriétaire sensibilisé)	3	SMCG GCLR	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission)	5 ans	Possible report de colonies sur ce site qui n'a actuellement pas d'enjeux importants, veille du bâti.
Hors Natura 2000	les sites découverts LR	-	-	-	-	-	-
Natura 2000	Grand Mazet	Visite et veille du gîte	2	GCLR SMCG CoGard	Natura 2000 (temps passé par la chargée de mission pour accompagner le GCLR)	5 ans	Gîte actuellement non encore totalement visité, Prise de contact avec le propriétaire pour une visite du bâti complète et sensibilisation du propriétaire.

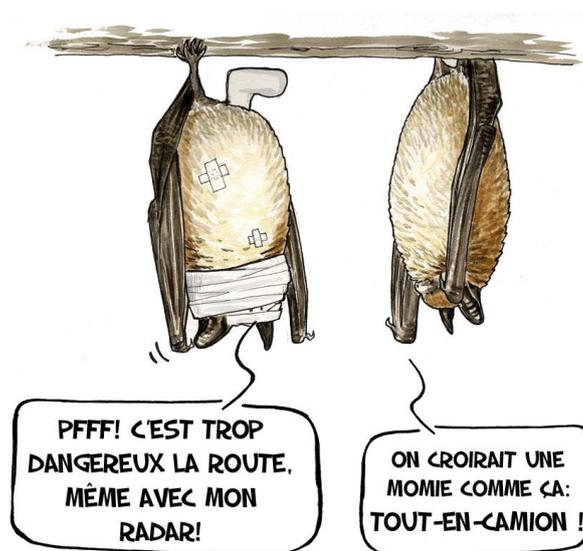
CONCLUSION

L'enjeu de conservation du Grand rhinolophe et du Murin à oreilles échanquées reste fort.

La mise en œuvre du programme Life+ Chiro Med a permis d'unir les compétences techniques et territoriales, en vue de pallier les menaces pesant sur le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées, à tous les stades de leur cycle de vie.

Bien évidemment, cette conservation doit se faire sur le long terme et par conséquent, les efforts sont à poursuivre sur l'ensemble de l'aire de répartition de ces deux espèces.

In fine, l'expertise acquise, le dynamisme des partenaires et la structuration du réseau d'acteurs générés par ce programme européen, ainsi que la mise à disposition d'outils financiers laisse présager une poursuite efficace des actions de préservation de ces deux espèces de Chiroptères.





Coordination générale du Programme *Parc naturel régional de Camargue*

Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40

www.parc-camargue.fr
www.lifechiromed.fr

